



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LES LOGES-EN-JOSAS

DÉLIBÉRATION N° CA-2021-09

Séance du 22/06/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET : Fixation de la participation financière des seniors à l'atelier Fusing dans le cadre de la semaine Bleue 2021

DATE DE LA CONVOCATION : 17/06/2021

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL,
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

DATE DE RÉCEPTION EN PRÉFECTURE DES YVELINES : 06/07/2021



La présidente,

Caroline DOUCERAIN

NOMBRE DES MEMBRES

EN EXERCICE	15
PRÉSENTS	13
REPRÉSENTÉS	3
ABSENTS EXCUSÉS	1
VOTANTS	14

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juin, à dix heures,

Le conseil d'administration légalement convoqué, s'est réuni, dans le contexte de la crise sanitaire, à la maison des Associations, 4 rue de la Poste aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN - Arlette PEYTOUR - Sarah ANDRÉ - Maryvonne AFFAIROUX - Kahina ANDRADE - Houria BENSEKHRIA - Elsa DOUMENS - Sylvie GÉRARD - Sylvie PERRAUD - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Luc ROCUET

ÉTAIT REPRÉSENTÉ :

MME Odile CONROY ayant donné pouvoir à MME Caroline DOUCERAIN
MME Claude MASSÉ ayant donné pouvoir à MME Sylvie GÉRARD
M François DONCOEUR ayant donné pouvoir à MME Arlette PEYTOUR

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

MME Nicole MARCHAIS

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

MME Sylvie PERRAUD

VU le Code de l'Action sociale et des familles,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget du Centre communal d'action sociale pour l'année 2021,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, qui se déroulera du 4 au 10 octobre 2021, un atelier fusing sera organisé à destination des seniors,

CONSIDÉRANT que cette activité est trop onéreuse pour être supportée en totalité par le budget du CCAS de la commune,

CONSIDÉRANT qu'il est important que cette activité soit proposée,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Arlette PEYTOUR, Vice-présidente,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer la participation financière des seniors pour cette activité proposée dans le cadre de la Semaine Bleue 2021, comme suit:

- Atelier Fusing : 15€

PRÉCISE que la participation financière sera réglée directement au CCAS par chèque à l'ordre du Trésor public ;

DIT que les recettes seront imputées sur le budget de fonctionnement du CCAS à l'article 758 ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

MAJORITE REQUISE	: 8
POUR	: 14
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.



Les Loges-en-Josas, le 29/06/2021

La présidente,

C. Doucerain

Caroline DOUCERAIN